

Bruxelles et Montréal renforcent leurs liens :
Signature d'un accord de coopération entre les deux Villes

Bruxelles, le 16 mai 2014 – Ce vendredi 16 mai, Yvan Mayeur, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, et Denis Coderre, Maire de la Ville de Montréal, ont signé un accord de coopération dont l'objectif est d'encourager l'échange d'expertise ainsi que le développement de partenariats entre les institutions, les organismes et les entreprises de leurs villes.

Soucieux de promouvoir les échanges entre leurs villes et d'en consolider les secteurs porteurs, le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Yvan Mayeur, et son homologue à la Ville de Montréal, Denis Coderre, ont signé, ce vendredi, un accord de coopération qui vise le renforcement de leurs partenariats dans les domaines économique, social, culturel, urbanistique, environnemental et institutionnel.

La formalisation des relations entre Bruxelles et Montréal permet de renforcer les liens d'amitié historiques unissant les deux villes qui possèdent de nombreuses similitudes tant sur les plans démographique, socio-économique que culturel.

« Avec l'Accord économique entre le Canada et l'Union européenne, Montréal et Bruxelles doivent toutes deux se positionner comme des carrefours d'affaires, chacune respectivement en fonction de leur marché. La signature d'un accord de coopération entre Montréal et Bruxelles, la capitale de l'Union européenne, est l'une des premières étapes pour créer un véritable axe Montréal-Bruxelles et envoyer un message fort à la communauté européenne », affirme Denis Coderre, Maire de Montréal.

La volonté des édiles, via la signature de cet accord, est d'offrir aux organismes, publics comme privés, établis à Bruxelles ou Montréal, une structure formelle sur laquelle baser leurs futures collaborations. Il a également pour objectif de favoriser l'identification d'initiatives et de projets pertinents, pour ensuite les soutenir dans leur mise en œuvre opérationnelle.

« Cet accord est une grande première pour notre Ville. Il doit permettre à Bruxelles de bénéficier de l'expertise de Montréal dans des domaines variés tels que l'intégration des nouvelles technologies ou l'aménagement urbain. Montréal a transformé, en l'espace de quelques années, certains sites afin qu'ils puissent accueillir de grands événements. Cela représente un modèle intéressant pour notre Ville dont l'ambition est de réaménager l'espace public en un lieu de rencontre et d'échange convivial, notamment via notre projet de piétonisation du centre-ville» explique Yvan Mayeur.

La Ville de Bruxelles entend également poursuivre les échanges entamés avec Montréal en matière d'événementiel urbain. En effet, la Ville de Montréal, qui a choisi d'investir massivement dans ce secteur dynamique et pourvoyeur d'emplois, représente un véritable modèle de réussite à l'échelle internationale. Dès 2007, la Ville a aménagé un nouveau quartier entièrement dédié aux loisirs, à la culture et à l'organisation de grands événements : le *Quartier des Spectacles*. Celui-ci a permis, parallèlement à l'ambitieuse politique événementielle menée par la Ville, de créer quelques milliers de nouveaux emplois.

L'Échevin de l'Informatique de la Ville de Bruxelles, Mohamed Ouriaghli, souligne, quant à lui, l'apport indéniable d'une telle entente : *« J'ai récemment eu le plaisir de vous dévoiler notre stratégie pour faire de Bruxelles une « Smart City ». Cette synergie, cet échange de savoirs et de savoir-faire entre deux villes internationales aux caractéristiques similaires nous permettra d'aller plus vite et d'élargir notre rayonnement, et ce, au profit tant des Bruxellois que des touristes ».*

Contacts presse

Ville de Bruxelles – **Sarah Giancaterini** : 0478/04.40.12 – sarah.giancaterini@brucity.be

Ville de Montréal – **Andrée-Anne Toussaint** : andree-anne.toussaint@ville.montreal.qc.ca